

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 27 juin 2008

Présents : Mmes Mireille GLORIA, Victoire BRAISAZ, Sylvie Cagnard, Evelyne Provinsial
Messieurs Eric BRAISAZ, Guy BRAISAZ, Joël BRAISAZ, Xavier DESMARETS, Christian FAVRE-LAMARINE, Léon GROSSET JANIN, Franck PICHOL-THIEVEND, Jean-Pierre SPECIA, Alain VIARD

Excusés : Lionel BOCHET. Monsieur Patrick CUVEX-COMBAZ qui donne pouvoir à Mireille GLORIA

Secrétaire de séance : Madame Evelyne Provinsial

Le Conseil adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 30 mai 2008.

LE CONSEIL,

LES CHALETS DE CELINE

Les promoteurs et architectes présentent à l'assemblée le projet de construction de l'ensemble immobilier « les Chalets de Céline » et éclairent les conseillers sur les différents points de questionnement. Le dépôt de permis de construire est imminent.

Madame le Maire remercie les intervenants pour leur exposé.

COFORET

Madame le Maire présente au Conseil l'état d'avancement de l'intervention de COFORET.

Les machines d'arrimage et d'ébranchage sont installées. Compte tenu de la bonne tenue du chemin, dans l'immédiat le stockage de bois se fera sur la piste

La première ligne de débardage est installée et la deuxième est en cours d'installation. Le débardage va commencer.

Madame le Maire souhaite programmer, à l'attention des élus et du personnel intéressé une visite du site.

TRAVAUX

**** Contournement**

Malgré les intempéries qui ont retardé le chantier de 15 jours et quelques préoccupations qui ont nécessité des interventions d'urgence, le chantier se déroule bien. La bonne stabilité du terrain requiert moins de traitement que prévu et moins de matériaux.

Le Conseil accepte les sous-traitants proposés par le groupement d'entreprises en charge du lot 2 :

La Société SOFITER pour les forages/minages leur intervention s'élèvera à 97 863 € TTC

La Société GERMAIN pour les armatures, leur intervention s'élèvera à 137 000 € TTC

Ces sommes étaient incluses dans le lot 2 du marché

Madame le Maire informe le Conseil que le montant de la subvention du Conseil Général a été réévalué, la Commune percevra la somme de 600 000 €. Elle remercie Monsieur le Président du Conseil Général pour cette aide supplémentaire.

**** Enrobés**

La Commission d'Appel d'Offre. se réunit le 2 juillet afin de traiter les 3 offres parvenues, dans le cadre du marché à bons de commandes, pour les travaux d'entretien et de petit équipement d'enrobés.

Le Conseil charge Madame le Maire des formalités et signatures afin de confier le marché à l'entreprise qui sera retenue, selon les critères fixés et programmer les travaux de voirie au plus tôt

**** Rénovation Mairie**

L'architecte Tornassat a pris connaissance des lieux afin d'établir un avant projet sommaire.

**** Le Planay**

Les dossiers de candidatures des entreprises sont parvenus, pour le marché de travaux ainsi que pour la mission S.P.S

La C.A.O. du 2 juillet se chargera du choix des candidats, conformément aux cahiers des charges établis.

**** Ecomusée**

Des contacts ont été pris avec des entreprises locales. Des devis sont attendus pour la partie architecturale.

**** Schéma directeur de l'eau potable**

L'entreprise EDACERE qui a été retenue pour le schéma a commencé le travail de terrain en collaboration avec le responsable du service de l'eau, Monsieur André Pichol pour la reconnaissance des lieux et l'inventaire de l'existant.

**** Cimetière**

L'entreprise MUNIER a été retenue pour la construction des caveaux. Le terrassement sera réalisé par M. Guy DUCREY

Le Conseil décide, compte tenu des nombreuses demandes, de construire le nombre maximum de sépulcres dans les emplacements prévus à cet effet (18/20). Les livraisons interviendront avant la Toussaint.

**** Travaux forestiers**

Le Conseil définit les besoins en travaux forestiers, conformément aux propositions de l'ONF et selon le programme soumis. Charge Madame le Maire de la mise en œuvre.

Une vente de 118 m³ de bois s'est déroulée à Aiton. Les Scieries Réunies se sont portées acquéreurs pour la somme de 2515 €.

INSTAURATION P.V.R. (Participation Voirie et réseaux)

Depuis la loi S.R.U Le Conseil Municipal peut instituer une participation pour le financement de tout ou partie des voies nouvelles et réseaux réalisés pour permettre l'implantation de nouvelles constructions. Compte tenu des nouvelles dispositions, notamment pour les branchements des lignes électriques le Conseil décide d'instaurer le principe de participation pour voie et réseaux sur l'ensemble du territoire communal.

AFFAIRES SCOLAIRES

Le Conseil :

- Accepte le renouvellement de signature de la convention avec le collège de Beaufort et la commune de Villard sur Doron, pour la fourniture des repas de la cantine scolaire ;
- Accepte le versement de l'indemnité de gestion de la restauration scolaire à Madame Bonnevie. La part d'Hauteluze s'élève à 284.22 € ;
- Accepte de prendre en charge les frais de l'assistante de vie scolaire, pour l'accompagnement deux fois par semaine d'un enfant en difficulté d'adaptation ;
- Charge Madame le Maire de la facturation des frais de personnel détaché au collège, pour la part revenant à la Commune de Villard
- Entend le compte rendu du Conseil d'école qui est consultable sur le site internet de l'école
- Est informé des effectifs de l'école pour la rentrée 2007/2008 soit 114 enfants

PERSONNEL

Le Conseil :

- accepte de verser à Monsieur André PICHOL l'indemnité d'administration et de technicité correspondant à sa charge soit 462.22 € annuel. Ayant été nommé agent de Maîtrise depuis le 01/01/2006 il y a lieu de régulariser sa situation depuis cette date ;
- accepte la demande de renouvellement du travail à temps partiel de Mme Maryse Braisaz, à 80% des 35 heures hebdomadaires institutionnelles
- de nommer Maryse Braisaz, régisseur suppléant de la régie des transports scolaires, en lieu et place de Mme Odile Bochet
- de modifier les horaires d'ouverture au public de la mairie, pendant les périodes de congés. Les horaires sont arrêtés comme suit : du lundi au vendredi au 10 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

DELIBERATION BUDGETAIRE MODIFICATIVE

Après avoir pris connaissance des besoins, le Conseil accepte les écritures de transferts nécessaires à l'équilibre des budgets.

RAPPORT ANNUEL de l'EAU

Conformément aux dispositions relatives à la transparence de l'information sur les services et la qualité du service public de l'eau potable, le Conseil prend connaissance et adopte le rapport annuel 2007 de l'eau potable communale.

ANIMATIONS DE L'ETE

Le Conseil prend connaissance de l'ensemble des animations prévues pour l'été 2008.

QUESTIONS DIVERSES

° Responsabilité civile personnelle du Maire

Madame le Maire informe que la responsabilité civile prise en charge personnellement par le maire, couvre également la responsabilité civile des adjoints ou toute autre personne qu'elle aurait chargée d'une mission.

° PCS et DICRIM

Une réunion de travail est programmée pour finaliser les documents du **P**lan **C**ommunal de **S**auvegarde qui ont été préparés par le secrétariat, ainsi que le document proposé par Arlysère sur le **D**ocument d'**I**nformation **C**ommunal sur les **R**isques **M**ajeurs qui doit être distribué à la population.

° Commissions communales

Sur proposition du Conseil certaines commissions ont été ouvertes à la population. Monsieur Jean-Paul Braisaz intègre la commission agriculture et Madame Isabelle Lemagnen se joint à la commission Tourisme.

° Auberge communale

Afin de satisfaire à la demande des touristes et de la population, et compte tenu du départ des gérants de l'auberge, le Conseil accepte de confier la gestion de l'auberge pour deux mois.

Les candidats à la gérance résidant dans le canton, le logement ne sera pas occupé. Le Prix du loyer est donc révisé.

Le Conseil accepte une location à hauteur de 500 € mensuels pour les mois de juillet et août.

La publication pour la gestion annuelle reste d'actualité et le choix se fera pour une mise en gestion à partir de l'automne.

° Locations diverses

Les deux studios du groupe scolaire sont loués pour les deux mois d'été au tarif fixé fin 2007.

° Remboursement de frais

Autorise le remboursement des frais de transport à Mme Alex Patricia ayant utilisé son véhicule personnel pour l'approvisionnement de livres de la bibliothèque municipale.

° Animations jeunes de l'été

Un stage de judo de 3 journées se tiendra dans les locaux de l'école

Les coordonatrices jeunesses de l'AAB viendront à la rencontre des jeunes d'Hauteluce tous les vendredis du 11 juillet au 22 août sur les aires de jeux du Chozal. En cas de pluie le repli se fera à la salle polyvalente.

° Motion de soutien.

Le Conseil Municipal :

** Dénonce le mépris avec lequel sont traitées les écoles publiques et plus particulièrement les écoles des territoires ruraux.*

**Modification de la carte militaire en territoires ruraux : la présence militaire participe dans une large mesure à l'activité économique de ces territoires. Sa disparition conduirait à la mise en péril des entreprises, des commerces, des écoles publiques, etc...*

Apporte son soutien par 11 voix pour, deux abstentions (Mme Cagnard Sylvie et M. Grosset Janin Léon) à la ville de Bourg Saint Maurice pour le maintien du bataillon de chasseurs alpins (7^{ème} BCA).

DATE du PROCHAIN CONSEIL : le 8 août à 20 heures